



LE MOT DU MAIRE, Thierry LEGUET

Chères Rebriocastinoises,
Chers Rebriocastinois,

Nous voici désormais au printemps, la belle saison. Celle où les jours s'allongent et redonnent aux espaces verts, aux champs, aux arbres et aux fleurs de belles couleurs. Comme vous le savez, je suis très attaché à la qualité de notre cadre de vie et sensible à l'embellissement. C'est pourquoi je remercie tous ceux qui par leurs gestes du quotidien contribuent à cette qualité de vie. Autour de moi, j'entends dire que Rebréchien est une jolie commune. C'est vrai ! Et c'est aux efforts de chacun que nous le devons.

Le Conseil municipal du 07 avril a clôturé le budget 2021 avec un excédent global de +393.659,01 €. Puis voté le budget primitif 2022 qui s'élèvera à 1.818.866,09 €. Une partie sera spécifiquement consacrée à de nouveaux investissements structurants : de nouveaux trottoirs route de Marigny et route de Vennecy face aux commerces, une nouvelle entrée de bourg route de Loury, l'aménagement de la rue de l'école, ainsi que des liaisons douces entre les quartiers pour pouvoir cheminer paisiblement dans notre village.

Le programme d'embellissement continuera avec de nombreuses plantations dans les quartiers, fruit d'un travail de concertation remarquable mené par Mme de Guibert. La révision du PLU 2022 / 2034 se poursuit également au fil des lettres d'informations et des réunions publiques. Quant à la vie associative, elle battra son plein en mai avec comme point d'orgue le 11ème festival ROCK in Rebrech' organisé le samedi 21 mai auquel vous êtes attendus nombreux, pour refaire vibrer à l'unisson notre village.

Pour finir, je tiens à saluer votre esprit citoyen et démocratique. Vous avez été près de 85 % à venir voter dans le cadre de l'élection présidentielle, un taux de participation bien supérieur aux scores nationaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très agréable période printanière.



AGENDA

- 03 au 12 mai - Exposition Nadine Forster - salle des fêtes - Neuville-aux-bois
- 08 mai - Commémoration de la seconde guerre mondiale - 10h - cimetière
- 08 mai - Miss Loiret - salle polyvalente - 15h
- 15 mai - Tour du Loiret - village
- 19 mai - Conseil municipal - salle polyvalente - 19h
- 21 mai - Rock in Rebrech'
- 12 et 19 juin - Élections législatives, 8h - 18h
- 25 juin - Kermesse de l'école
- 1 juillet - Ciné sous les étoiles Spiderman far from home - espace vert salle polyvalente
- 14 juillet - Feu d'artifice - 23h

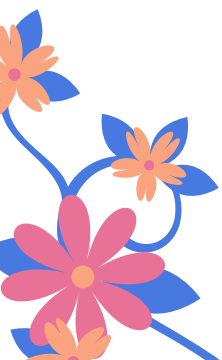


BON À SAVOIR

Cérémonie commémorative du dimanche 08 mai 2022

La population de Rebréchien est cordialement invitée à venir célébrer l'Armistice du 08 mai 1945.

La commémoration aura lieu à partir de 10h00 au cimetière de Rebréchien. Seront présents aux côtés des élus, des responsables d'associations, les pompiers de Loury / Rebréchien, l'harmonie municipale de Neuville-aux-Bois, le Souvenir Français, ainsi que les élèves de Cm1 et Cm2 qui interpréteront l'hymne national. A l'issue une collation sera offerte à la salle Area Bacchi.



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

JEUNESSE

Chers collégiens et lycéens, la commission Jeunesse va vous consulter afin de connaître vos envies et mettre en place des activités qui vous plaisent.

l'idée est de répondre à la question : Quelles sont vos attentes ?

Pour nous les indiquer, surveillez vos boîtes aux lettres ! Nous allons vous faire passer un questionnaire par lequel vous pourrez nous faire part de vos envies et suggestions d'activités dans notre commune ou en sorties.

Nous analyserons vos réponses, et nous vous proposerons une rencontre pour échanger. Tout n'est pas toujours faisable, mais nous sommes convaincus que vous serez force de proposition ! Vous aurez la parole et nous comptons sur vous pour la prendre. Nous en avons besoin pour répondre au mieux à vos attentes.



DU CÔTÉ DE LA CCF

EXPOSITION NADINE FORSTER

La communauté de communes de la Forêt organise une exposition retraçant le parcours de Nadine Forster, illustratrice de renommée internationale (Disney, Casimir, Maya l'Abeille,...), ayant passé une grande partie de sa vie à Aschères-le-Marché.

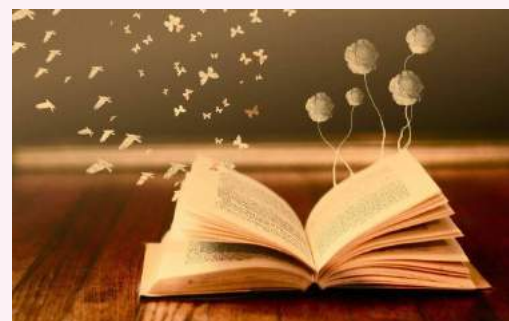
L'exposition se tiendra à la salle des fêtes de Neuville-aux-Bois, du 03 au 12 Mai 2022.

En complément de l'exposition, une soirée conférence et échanges sera organisée.

Pour plus d'informations : www.cc-foret.fr

La bibliothèque municipale de Rebréchien a ouvert ses portes depuis les vacances de printemps, de 16h à 18h30 chaque mercredi !

L'équipe de bénévoles sera présente pour vous accueillir et vous donner leur conseil lecture ! Pour les nouveaux administrés, la bibliothèque se situe derrière la supérette le Dépann'heure.



UNE SAISON RICHE EN ÉVÈNEMENTS



RETOUR SUR

TRAVAUX

Une première sur notre commune, route de Neuville-aux-Bois, l'ancienne borne d'incendie a été remplacée par une borne d'incendie enterrée. Évidemment, il est interdit de stationner à cet endroit.

Les services techniques ont installé une citerne de récupération d'eau de pluie. Cette citerne de 50 m³ collectera l'eau de pluie du toit des ateliers communaux afin de réaliser un arrosage plus économe pour notre village.

L'aménagement de la rue de l'école est bien avancé. Le cheminement entre la rue de l'école et le lotissement du bas de jumeau est terminé. Comme on s'y attendait, des reprises seront à faire quand les constructions seront terminées. Il en sera de même pour l'aménagement des espaces verts. Cette rue élargie est déjà très agréable pour les piétons et pour les vélos.

Face à la mairie, un parking de 10 places a été réalisé, très pratique pour accéder aux services publics. Les abords de celui-ci ont été arborés et engazonnés.



EMBELLISSEMENT

La décoration printanière de la place est composée de jolies papillons venus compléter les abeilles au-dessus des plantes printanières : tulipes, hellébores, jonquilles, myosotis. Les jachères déroulent leur ruban coloré route de Vennecey et route de Loury ; elles seront prolongées l'an prochain.



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE



Création d'un Comité des fêtes, mobilisons-nous !

Conformément à ses engagements, la municipalité souhaite désormais favoriser et soutenir la création d'un nouveau Comité des fêtes pour envisager l'organisation d'évènements festifs, culturels ou de loisirs sur notre commune. Il nous semble important qu'une nouvelle dynamique s'installe après l'arrêt du Cercle Condorcet qui aura tant œuvré pendant des décennies pour l'animation de notre village.

Réfléchissons-en, parlons-en, faisons-le savoir autour de nous, puis mobilisons nous. Profitons de la dynamique de nouveaux arrivants tous accueillis le samedi 30 avril dernier à la salle polyvalente pour créer ce nouvel élan.

En septembre prochain, nous organiserons une réunion publique pour en discuter. Toutes les bonnes volontés, tous ceux qui auront à cœur de s'engager pour faire vivre notre village y seront les bienvenus. La Mairie ne peut que favoriser cette mobilisation en y apportant tout son soutien, mais ne pourra en aucun cas créer elle-même cette association.



A la rencontre de mon Maire

Mis en place depuis l'été 2020, nous vous rapellons que dans une démarche de proximité et d'écoute, Thierry LEGUET, Maire de Rebréchien, vous accueille en plus des habituels rendez-vous en Mairie, tous les premiers samedis du mois, à la salle Area Bacchi de 11h00 à 12h00. Accompagné d'élus présents à ses côtés, n'hésitez pas à venir échanger avec lui sur toutes questions, toutes suggestions, tous projets.

Plus généralement, retrouvez l'information municipale sur notre site internet communal www.rebrechien.fr ainsi que sur le réseau social Facebook, Commune de Rebréchien.



BON A SAVOIR

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire ! Pour les élections législatives, vous avez jusqu'au mercredi 04 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 06 mai 2022 pour faire la démarche en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Mairie de Rebréchien,
18 Route de Neuville aux Bois, 45470 Rebréchien
Téléphone : 02 38 65 61 15 / mail : rebrechien@wanadoo.fr
Site internet : www.rebrechien.fr



Pour s'abonner à la page : Commune de Rebréchien